

Saint-Mathieu-de-Tréviérs PLU : participation et concertation

Une nouvelle réunion publique le 13 décembre pour le plan local d'urbanisme.

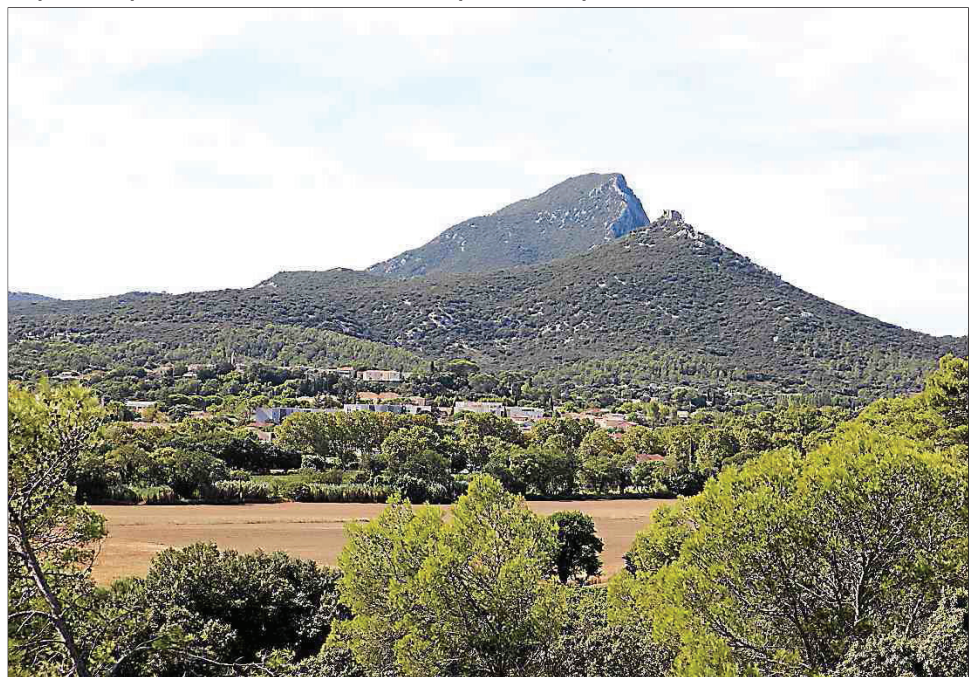
Le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé le 8 novembre 2007, se devait d'évoluer pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives, et permettre à la commune de préserver son cadre de vie et maîtriser les mutations à venir », indiquait le maire, Jérôme Lopez, en introduction de la seconde réunion du PLU, début novembre (la première ayant eu lieu courant juillet).

Si, dans un premier temps, la présentation du diagnostic de territoire a permis de réaliser la photographie de la commune sur divers thèmes (population, logements, équipements, transports, paysages, eau, risques...).

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fixera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels...

Viendront ensuite les Orientations d'aménagement et de programmation qui s'appliquent à des secteurs particuliers et qui peuvent définir le devenir de nouveaux quartiers, le plan de zonage, le règlement et les annexes.

Diverses réunions organisées spécifiquement pour rencon-



■ La commune souhaite préserver son cadre de vie.

trer les habitants des différents quartiers de la commune ont permis d'abonder le projet de PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), pièce maîtresse des documents d'urbanisme.

En effet, le PADD fixe les grandes orientations générales en matière de développement territorial pour la commune à l'horizon 2030. Fruit d'un travail collectif, partagé

et concerté, ce projet sera présenté en réunion publique par le maire, Jérôme Lopez, et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, jeudi 13 décembre à 19 h en mairie.

Une permanence en mairie

« Comme on le voit, la concertation continue. Elle permet d'informer l'ensemble de la population et lui donne la possibilité de s'exprimer tout

au long de l'élaboration du document, à chaque étape clé », ajoute, Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.

À noter que les élus et le bureau d'études tiendront également une permanence pour échanger individuellement avec les Tréviésois sur le projet de PLU, samedi 15 décembre de 9 h à 12 h en mairie (sur rendez-vous uniquement au 04 67 55 20 28 jusqu'à 12 décembre à 12 h).